

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

Arrêté du 23 avril 2012 modifiant l'arrêté du 6 octobre 2010 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

NOR : DEVK1221304A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2010 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat ;

Vu l'avis du comité technique spécial de la délégation à la sécurité et à la circulation routières du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 12 décembre 2011,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, fixée par l'annexe de l'arrêté du 6 octobre 2010 susvisé, est modifiée conformément à l'annexe au présent arrêté.

Article 2

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 23 avril 2012.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
H. EYSSARTIER

ANNEXE

Modification de la liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	BUREAU	SERVICE/ sous-direction	DATE d'effet
Suppressions d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières aux dates d'effet indiquées pour chacun des emplois						
A	1	35	Chef du bureau	Bureau de l'animation de la politique éducative - ER 3	Sous-direction de l'éducation routière	31-12-2010
A	1	35	Chef de bureau	Bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière - ER 1	Sous-direction de l'éducation routière	28-02-2011
Ajout d'emploi éligible à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières aux dates d'effet indiquées pour chacun des emplois						
A	1	35	Chef de bureau	Bureau de la coordination et de la synthèse - ATR 4	Sous-direction des actions transversales et des ressources	15-04-2011
Suppressions d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières aux dates d'effet indiquées pour chacun des emplois						
A	1	20	Adjoint au chef du bureau	Bureau des ressources humaines et de la logistique - ATR 3	Sous-direction des actions transversales et des ressources	30-04-2011
B	1	15	Adjoint au chef de bureau	Bureau campagnes nationales et événements - CI2	Département de la communication et de l'information	30-04-2011
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau de la coordination et de la synthèse - ATR 4	Sous-direction des actions transversales et des ressources	31-08-2011
Ajout d'emploi éligible à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières aux dates d'effet indiquées pour chacun des emplois						
B	1	15	Adjoint au chef de bureau	Bureau des ressources humaines et de la logistique - ATR 3	Sous-direction des actions transversales et des ressources	01-09-2011

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	BUREAU	SERVICE/ sous-direction	DATE d'effet
Ajout d'emploi éligible à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières aux dates d'effet indiquées pour chacun des emplois						
A	1	40	Adjoint au secrétaire général	Observatoire national interministériel de sécurité routière		01-12-2011
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau campagnes nationales et événements - CI2	Département de la communication et de l'information	01-12-2011
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau de l'informatique et des réseaux - ATR 2	Sous-direction des actions transversales et des ressources	01-12-2011